



Chemin privé les droits et devoirs?

Par **austin**, le **23/04/2008** à **22:10**

bonjour,

je suis propriétaire, et j'ai un chemin où je dois la servitude, et là, pas de problème
quels sont mes droits?

car a plusieurs reprises un des voisins se gare sur le chemin (pour quelques minutes, voir plus), et nous gêne pour sortir de chez nous,

donc a chaque fois il faut descendre de notre véhicule, sonné, et demandé de sortir le véhicule
cette situation s'est produite plusieurs fois, j'ai prévenu ce voisin(a plusieurs reprises également) que ce comportement m'excédait et qu'a l'avenir il devrait se garer un peu plus loin, car ce n'est pas la place qui manque, mais a priori faire quelques mètres de plus est difficile.

il continue toujours,
que faire?

malheureusement nous avons une discussion, si je peux m'exprimé ainsi, avec insultes en tout genre, qui a faillit finir aux poingts, et au final je suis chez moi, et je ne dois rien dire, sous peine de passer pour un prétentieux, un propriétaire arriviste.

pouvez vous m'aider??

merci d'avance